



Master ST - Sciences et technologies de l'information et de la communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master ST - Sciences et technologies de l'information et de la communication. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02028485

HAL Id: hceres-02028485

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028485>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Sciences et technologie de l'information et de la communication

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Traitement de l'information et des énergies, mathématiques

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La formation de master *Sciences et technologie de l'information et de la communication (STIC)* de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) date de septembre 2008, mais a ensuite été modifiée lors de l'actuel contrat 2012-2017. Elle comporte quatre spécialités à finalités professionnelle et recherche, toutes localisées à Amiens : la spécialité *Ingénierie des systèmes et réseaux informatiques (ISRI)*, la spécialité *Electronique, électrotechnique, automatique et informatique industrielle (EEAI)*, la spécialité *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)*, la spécialité *Informatique et instrumentation pour la biologie et la santé (2IBS)*.

Toutes les spécialités sont ouvertes à l'alternance sur les deux ans de formation et ainsi ouvertes aux contrats de professionnalisation et à l'apprentissage, sauf pour la spécialité *2IBS*, non ouverte à l'alternance.

Chaque spécialité est constituée de plusieurs parcours, hormis la spécialité *ISRI* qui ne comporte qu'un seul parcours. Ainsi :

- pour la spécialité *2IBS*, 2 parcours : *Informatique pour la biologie et la santé* et *Instrumentation biomédicale* ;
- pour la spécialité *EEAI*, 3 parcours en présentiel : *Energie-systèmes (ES)*, *Ingénierie des systèmes automatisés (ISA)*, *Vision-robotique (VIRob)*, et 2 parcours suivis *a priori* à distance mais non encore ouverts pour des raisons budgétaires : *Advanced power electrical engineering (MAPEE)* et *Advanced control engineering (MACE)* ;
- pour la spécialité *MIAGE*, 5 parcours dont 2 à distance : *Organisation des systèmes d'information de l'entreprise (OSIE)*, *Communication et conduite de projet multimédia (2COM)*, *Systèmes d'information stratégiques (SIS)*, *Systèmes d'information multimédia et internet (SIMI)* et enfin *Systèmes d'information et informatique nomade (SIIN)*, ces deux derniers à distance.

Il s'agit de former des étudiants de niveau bac+5 compétents dans les différents et nombreux domaines que couvre ce master *STIC* tels que l'informatique, l'Electronique, électrotechnique, automatique (EEA), la santé.

Analyse

Objectifs

Les objectifs scientifiques (compétences attendues) de la formation sont bien détaillés, ainsi que les métiers visés en entreprise et en recherche qui sont très amplement listés : cadres d'entreprise, consultants, ingénieurs et administrateurs systèmes, responsables recherche et développement, etc. Cette formation très pluridisciplinaire cible en effet un large panel de métiers à la sortie du master ainsi qu'une poursuite d'études en thèse de doctorat.

Enfin, il est indiqué que les étudiants de deuxième année (M2) de la spécialité *MIAGE* peuvent s'inscrire en double diplôme à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) afin d'obtenir un master *Administration des entreprises*. Quelques chiffres pour étayer cette affirmation auraient été les bienvenus (on ne sait pas quelle proportion des étudiants de M2 a effectivement obtenu le double diplôme).

Organisation

Les unités d'enseignement (UE) généralistes traditionnelles (gestion de projet, ressources humaines, langues, initiation à la recherche) sont en tronc commun. En *EEAII*, *MIAGE* et *ISRI*, des UE en systèmes informatiques sont en commun. *EEAII* a aussi mutualisé 5 UE avec une spécialité du master *Physique et sciences pour l'ingénieur* et *2IBS* avec une spécialité du master *Santé* (3 UE). Toutes les spécialités ont le même calendrier sur 4 semestres, en présentiel comme en alternance. Quant à *MIAGE*, il convient de distinguer comme pour la plupart des 20 spécialités du réseau *MIAGE* en France, la formation *e-MIAGE*, qui est une des formations à distance de ce master *STIC* de l'UPJV.

Les formations à distance du *MIAGE* suivent globalement le même calendrier qu'en présentiel/alternance, mais il est prévu que chaque année de formation puisse s'étaler sur 3 années civiles.

Finalement, l'ensemble du fonctionnement de ce master est bien détaillé bien que toutes ces spécialités et parcours rendent la lecture et la lisibilité du rapport assez difficiles, fastidieuses et complexes. Un schéma général du déroulement de ce master sur les deux années aurait éclairci l'ensemble.

Positionnement dans l'environnement

Mise encore à part la spécialité *MIAGE* (avec Lille, Créteil et Paris pour les *MIAGE* du réseau national les plus proches), il existe un master *Biologie-informatique/bioinformatique (BiB)* à l'Université Paris-Diderot (Paris 7) et une formation de *MIAGE* orientée Santé à Créteil qui pourraient se rapprocher de la spécialité *2IBS*. Parmi les 8 formations recensées pouvant se rapprocher de la spécialité *ISRI* dans un rayon de 200 km, celle de l'Université de Reims est pédagogiquement proche, mais les besoins de personnels dans le domaine sont suffisamment importants pour que ces formations cohabitent. En *EEAII*, 6 formations de master sont également recensées dans la région Hauts-de-France, avec des spécialités un peu différentes, les autres formations EEA au-delà de la nouvelle région (Normandie, Grand Est) n'étant pas signalées dans le rapport.

Les 3 spécialités *MIAGE*, *EEAII* et *ISRI* s'appuient sur 3 laboratoires *STIC* de l'UPJV (des équipes d'accueil, EA), auxquels s'ajoutent, pour la spécialité *2IBS*, 7 autres laboratoires dont une UMR (unité mixte de recherche) CNRS (Centre national de la recherche scientifique) (laboratoire des glucides, UMR 6219), et pour la spécialité *MIAGE*, le laboratoire CRIISEA (Centre de recherche sur les institutions, l'industrie et les systèmes économiques d'Amiens) (une EA). L'école doctorale associée est celle en sciences, technologie et santé de l'UPJV.

L'ensemble de la formation s'appuie sur des grands groupes industriels régionaux et nationaux (ERDF, Orange, Conseillers en gestion et informatique (CGI), Valeo, Renault, PSA, Cap Gemini, Microsoft, etc.), à part la spécialité *ISRI* dont seule l'entreprise Mipih est recensée.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique regroupe au moins 60 enseignants-chercheurs permanents de 11 sections CNU (conseil national des universités) différentes, tous membres des laboratoires évoqués dans l'item précédent, ce qui représente un nombre d'heures d'enseignement d'au moins 4 300 heures (2/3 des heures assurées). Les professionnels sont au nombre de 45, représentant environ 22 % des heures enseignées. 4 PAST (enseignants-chercheurs associés ou invités) assurent environ 400 heures et 7 autres intervenants (s'agit-il de vacataires ?) assurent environ 400 heures. Ces statistiques sont tout à fait dans les normes pour une formation à orientation surtout professionnelle.

Ces statistiques sont d'ailleurs différenciées suivant la spécialité, la répartition enseignants-chercheurs/professionnels étant très bien analysée par des graphiques et diagrammes, suivant les spécialités, les matières enseignées et les corps de métier. Ainsi, on relève qu'un seul enseignant-chercheur intervient en gestion d'entreprise mais que cela est compensé partiellement par un mi-temps de PAST et des vacataires. Le nombre important de professionnels (par exemple 20 en informatique, 16 dans le domaine « professionnalisation ») est dû à l'intervention de courte durée (3-4 heures) d'un grand nombre d'entre eux. Le statut des professionnels dans leur entreprise d'origine est aussi très bien affiché.

Le pilotage du master est classique : un porteur de la mention (formation) *STIC*, un responsable par spécialité auquel s'adjoignent les deux responsables par année, les responsables d'UE, les deux responsables des stages et alternance par année.

Il y a au moins deux réunions pédagogiques par année réunissant l'équipe pédagogique, qui s'ajoutent à deux commissions d'évaluation en fin de semestre regroupant l'équipe de pilotage et des étudiants, et qui permettent de détecter d'éventuels points à améliorer et de les corriger le cas échéant (suggestions, dysfonctionnement, etc.).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les 4 spécialités sont à finalité professionnelle mais aussi recherche, suite aux recommandations de la précédente évaluation du HCERES qui allaient dans ce sens.

On compte en moyenne 130 étudiants en présentiels en première année (M1), 125 en M2, ce qui prouve une bonne attractivité mais il convient d'analyser des disparités entre spécialités :

- Les effectifs en *EEAII* sont passés en M1 de 34-36 à 28 puis 24 en 2014-2016, plus nombreux en M2 (en moyenne 33 étudiants) par l'arrivée d'étudiants extérieurs. Cette diminution est hélas générale en France. Les taux de réussite en M1 dépassent seulement 66 % et 80 % en M2, ce qui est faible.

- Les effectifs de *ISRI* sont stables, environ 35 étudiants en M1, 16 à 24 en M2 car le taux de réussite en M1 est modeste (autour de 55 %), ce qui est très peu et pas analysé dans le rapport. Environ 90 % des étudiants de M2 valident leur diplôme.

- les effectifs de *MIAGE* sont de l'ordre 55 étudiants en M1 et M2, avec un taux de réussite d'environ 80 % en M1 et M2.

- La spécialité *2IBS* est une jeune formation qui atteint 15-16 étudiants en M1, mais avec un taux de réussite trop faible de 50-60 % pour les deux années. Les effectifs de M2 sont ainsi divisés par 2, le recrutement à ce niveau paraissant particulièrement faible (8 ou 9 inscrits).

Globalement, les taux de réussite sont faibles en *EEAII* et *ISRI*, très faibles en *2IBS* et ne sont pas analysés.

Pour les formations à distance *e-MIAGE*, de très nombreux étudiants sont inscrits en M1, bien qu'en baisse d'un tiers entre 2011 et 2015 pour atteindre 172 en M1 et 146 en M2 en 2015-2016. Par contre, le taux de réussite est très faible (15 % en M1 et 27 % en M2). Avec les facilités signalées en item 2 (3 ans pour faire une année), les taux sont dans la moyenne de la formation en M2 (82 %), encore faibles en M1 (46 %). Ce problème est général au consortium *e-MIAGE*.

Les statistiques d'insertion sur 30 mois données par l'organisme universitaires (le BIOIP (bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle) à l'UPJV) sont insuffisantes et correspondent à l'année 2012. Elles sont excellentes (95-100 %) mais sur un panel de répondants trop faible. Les statistiques propres à la formation donnent environ 80 % d'insertion professionnelle sous forme de contrats (contrats à durée indéterminée CDI et déterminée CDD confondus) à la sortie du master (sondage à l'issue de la soutenance de stage de M2) pour les étudiants en présentiel. Il est par contre impossible de se faire une idée sur le niveau de ces emplois et sa correspondance avec le diplôme de master. Nous ne disposons d'aucune statistique pour les formations à distance.

La poursuite en thèse est mal renseignée : une dizaine d'étudiants annoncée, sans que l'on sache sur combien d'années. Cependant, on dispose d'une statistique sur le nombre de stagiaires en laboratoires adossés au master : 9 sur 119 étudiants de M2 en 2014-2015, 2 en 2015-2016 sur 125 étudiants en M2, ce qui laisse supposer un très faible taux de poursuite en doctorat.

Place de la recherche

Bien que la formation s'appuie sur de nombreux laboratoires de recherche de l'UPJV, et qu'au moins 2/3 des enseignements soient assurés par des enseignants-chercheurs de ces laboratoires, la place de la recherche est très faible si on se réfère aux poursuites probables en thèse (voir item précédent). Il en est de même pour le nombre d'étudiants, annoncé dans le rapport comme très faible, intégrant en stage des cellules industrielles de recherche et développement. Pourtant 2 modules obligatoires relatifs à la recherche figurent en début de formation (en M1 : 2 x 4 ECTS (european credit transfer system) de 40 heures chaque UE). Ils abordent la problématique, les débouchés, la démarche scientifique avec un projet de recherche en petit groupe. Comme dit dans l'item précédent, trop peu d'étudiants font leur stage en laboratoire, malgré les crédits alloués.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est un point fort de cette formation, la vocation quasi-exclusive de ce master. Certaines UE de M2 sont ainsi assurées par les professionnels qui apportent leurs compétences propres, telles qu'utilisées en entreprise au quotidien. Les relations avec les entreprises sont donc très fortes puisque ces professionnels interviennent ailleurs dans la formation en M1 et M2.

Les 4 spécialités sont en alternance : une semaine à l'université, une semaine en entreprise sur les 4 semestres (stages, contrats), mais le déroulement précis de l'année n'est pas assez clair pour distinguer celui des étudiants en présentiel complet et ceux en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Il n'y a pas d'étudiants de ces 2 dernières catégories en *2IBS*, mais pour les 3 autres spécialités, en moyenne 8-10 % d'étudiants sont en contrats de professionnalisation par année. Pour le nombre d'apprentis : en *MIAGE*, environ 65 % des étudiants sont apprentis, 40 % en *ISRI* en moyenne, de moins de 25 % à plus de 35 % en *EEAII*.

Une fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est en annexe du rapport de formation pour chaque spécialité et parcours. Elle est bien renseignée concernant les modules d'enseignants et les types d'emplois et secteurs d'activités.

Place des projets et des stages

Un stage en entreprise (d'au moins 18 semaines constituant une UE) est obligatoire dès le M1, de 8 ECTS en M1 et de 12 ECTS en M2. Cette durée explique le calendrier en alternance évoqué en item précédent. Cette UE est validée classiquement après une note donnée par le tuteur universitaire en accord avec l'entreprise, un rapport écrit et une soutenance orale. Les modalités de recherche et du déroulement des stages sont bien décrites, mais il est signalé que l'accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage est à améliorer.

A ces stages s'ajoute un projet en groupe par année, pluridisciplinaire, de 40 heures, consistant en une réalisation « pratique » en informatique dans toutes les spécialités de M1, valant 4 ECTS, et de 8 ECTS (projets dit thématiques) pour les M2 *ISRI*, *MIAGE* et *2IBS*. Pour la spécialité *EEAI*, il apparaît qu'un projet de seulement 4 ECTS est prévu en M2 pour les 3 parcours ouverts *ES*, *ISA*, et *VIRob*, ce qui est insuffisant.

Place de l'international

Pour ce qui est des cohabitations de la formation avec des universités étrangères, et hormis celles du réseau national *MIAGE* et ses collaborations nombreuses sur tous les continents, il faut signaler une tentative de délocalisation de la spécialité *EEAI* avec l'Institut de génie appliquée à Marrakech, mais sans succès actuellement (effectif insuffisant pour une ouverture).

En plus de ces collaborations, on remarque encore une politique d'échange dans la spécialité *EEAI* par le biais du programme Erasmus, où trois étudiants européens en moyenne arrivent et trois étudiants français sont sortants. Des étudiants de cette spécialité font également leur stage professionnel à l'étranger, mais les problèmes dus à l'alternance des cours/stages en entreprise ne sont pas soulevés dans le rapport.

La spécialité *MIAGE* de cette formation profite également d'une double-diplomation entre l'UPJV et l'Université Laval au Québec : un ou deux étudiants picards de M2 bénéficient par an de cette collaboration. *e-MIAGE* a par ailleurs des conventions avec deux entités académiques francophones (Université de Djibouti et Ecole supérieure de Marrakech).

Quelques séminaires sont dispensés en anglais par des invités étrangers. La maîtrise de l'anglais est assurée par des enseignements conséquents en M1 de 2+2 ECTS (20 heures + 20 heures) et en M2 (4 ECTS = 40 heures). Le dossier signale que les étudiants sont incités à se présenter au TOEIC (test of english for international communication) s'ils obtiennent un score d'au moins 650 à un examen blanc de TOEIC. Malgré cette barre relativement basse, l'absence de donnée chiffrée dans le dossier peut laisser penser qu'aucun étudiant n'a passé cette certification.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La politique de recrutement est classique en M1 : inscrits de plein droit pour les titulaires d'une licence française du domaine, sur dossier pour tous les autres, en M2, inscrits de plein droit pour les titulaires du M1 *STIC* de l'UPJV, sur dossier pour les autres.

Le dossier signale un recrutement très divers géographiquement et académiquement mais aucune donnée chiffrée ne vient illustrer cette affirmation.

La formation est ouverte aux VAE (validation des acquis de l'expérience : 12 dossiers sur ce quadriennal) et VAP (validation des acquis professionnels) pour l'entrée en formation continue de M1 et M2 (3 à 5 étudiants par an).

Les cours communs de M1 permettent de changer de spécialité, mais nous ne disposons d'aucune donnée chiffrée.

Il n'y a pas de mise à niveau mais un suivi personnalisé de l'étudiant dès les premiers contrôles continus.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Rappelons que le parcours *e-MIAGE* est une formation en non présentiel, les autres parcours à distance n'ayant pu encore ouvrir.

Pour la formation continue, les contrats d'apprentissage et l'organisation des deux années en alternance université/entreprise ont été analysés dans l'item sur la « Place de la professionnalisation ».

La formation suit les directives affichées par l'UPJV concernant l'aide au handicap et les sportifs de haut niveau.

Le rôle du numérique est évidemment important dans une telle formation en présentiel et surtout à distance, que ce soit pour le contenu des enseignements ou pour la prise de notes et recherche sur le web. La plateforme INES (Interactive e-learning system) de l'UPJV a permis de dématérialiser totalement les supports pédagogiques.

Evaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants est classique : 60 ECTS par année, UE compensables au-dessus de 8/20, éliminatoire sinon en *MIAGE*, *ISRI* et *2IBS*, sauf pour les UE de projets et stages professionnels acquis si la note dépasse 10/20. A noter cependant que le redoublement en M2 n'est pas systématique. Pour la spécialité *EEAII*, nous manquons d'information.

Il y a 3 jurys réunis après les soutenances de projets professionnels : un de M1, un de M2 et un final de master, composés de membres de l'équipe pédagogique dont l'équipe de pilotage.
Il faut également rajouter un jury de VAE.

Suivi de l'acquisition de compétences

Seule la spécialité *MIAGE*, par le biais de son réseau national, dispose de portefeuilles de compétences. Ils devraient être étendus aux autres spécialités dans la nouvelle offre de formation.

Depuis la dernière évaluation, un livret de l'alternant a été mis en place mais est très peu utilisé car il est peu rempli du côté universitaire comme du côté entreprise. Des pistes d'amélioration sont à l'étude car c'est un point d'importance pour un master à ce point professionnalisant, pour lequel la part des compétences acquises en dehors de l'université est très importante.

Les suppléments au diplôme par spécialité sont joints au dossier et convenablement renseignés mais pas assez synthétisées (*EEAII*, *MIAGE*) ou trop succinctes (*ISRI*).

Suivi des diplômés

Les taux d'insertion professionnelle à 30 mois sont fournis par le BIOIP pour 2012 seulement sur un panel de répondants trop restreint et les données sont très insuffisantes pour connaître la qualité des emplois obtenus et leur adéquation à la formation. Ce point devrait être amélioré dans la prochaine offre de formation par le biais des réseaux, à l'issue de la formation en continu, et avec l'aide de la démarche de « suivi de cohorte » déjà entamée. Cette démarche doit permettre le suivi, après leur master, des étudiants en entreprise, d'où une adaptabilité des contenus, une mise à jour rapide de la qualité des offres d'emploi et des compétences attendues en entreprise. Les résultats sont pourtant encore décevants par l'insuffisance des retours des ex-étudiants.

Pour la formation à distance *e-MIAGE*, il y a trop peu de retour sur l'insertion professionnelle pour pouvoir juger de celle-ci.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Chaque spécialité possède un conseil de perfectionnement (CP). La fréquence n'est pas fixée. Un compte-rendu de CP commun à *MIAGE* et *2IBS*, daté de juin 2016, est joint au dossier. Ce CP se compose de membres de l'équipe de pilotage, de professionnels, et d'étudiants de M2 représentant chacun un parcours.

Ces conseils réévaluent le contenu des UE et les modifications à apporter, parallèlement aux demandes des deux conseils pédagogiques annuels (autoévaluation).

La formation est également évaluée indirectement par les entreprises via les visites des tuteurs ; ainsi, le « contrôle qualité » de la formation se fait principalement au fil de l'eau, au travers des fréquentes rencontres entre les enseignants et les professionnels. Une fois de plus ce sont les aspects professionnels qui dominent.

L'évaluation de la formation par les étudiants suit la charte de l'UPJV : commissions étudiants/enseignants et administratifs mais dont la fréquence n'est pas indiquée.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Bonne insertion des diplômés due à une professionnalisation importante de la formation et à l'organisation en alternance université/entreprise sur les deux années.
- Flux d'étudiants conséquent et évolution de la nouvelle spécialité *ZIBS* prometteuse.
- Tentative d'enseignement à distance *e-MIAGE* intéressante.
- Bonne mise en commun de certains modules de M1 avec d'autres formations de l'UPJV.

Points faibles :

- Absence de politique d'insertion post-master dans les domaines de la recherche, avec un taux dérisoire de poursuite en thèse.
- Trop grand nombre de parcours (cinq affichés pour chacune des spécialités *MIAGE* et *EEAI*), qui nuit à la visibilité globale de la formation.
- Suivi des étudiants à améliorer, que ce soit en formation en présentiel ou à distance.

Avis global et recommandations :

Cette formation de master *STIC* est d'un très bon niveau, s'appuie sur une équipe pédagogique compétente et très variée, tant académique que professionnelle. Elle a évidemment toute sa place dans le champ de formation *Traitement de l'information et des énergies, mathématiques* de l'UPJV.

Cependant, il serait souhaitable, d'une part, que sa structure organisationnelle soit simplifiée : beaucoup trop de parcours affichés dont certains n'ont jamais ouvert.

D'autre part, la très forte implication professionnelle de ce master, qui est un atout majeur et incontestable, nuit pourtant certainement à l'orientation des étudiants vers la recherche. C'est l'envers de la médaille.

Cette inclination est assumée par l'équipe pédagogique, mais devrait être atténuée. Il ne suffit pas en effet, à la suite des dernières recommandations de l'évaluation du HCERES en 2012, d'afficher désormais quatre parcours à finalités professionnelle et recherche. L'évolution ne semble pas s'être faite ni dans le contenu de la formation, ni dans l'esprit des responsables pédagogiques, au regard du dossier d'évaluation qui nous a été fourni (par exemple, la conclusion), et malgré la haute qualité de ce dossier.

Pour accentuer l'aspect recherche de ce master, deux pistes au moins peuvent être évoquées :

- avoir une politique volontariste de recherche de stage en laboratoires académiques et en recherche et développement dans les entreprises ;
- ajouter un, voire deux, modules plus théoriques dans certains parcours des spécialités.

Quant au suivi des diplômés, il reste à améliorer, malgré les recommandations déjà faites aussi lors de l'évaluation de 2012.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation

MASTER MENTION SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-MA180013504-018823-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom de la directrice de l'UFR des Sciences à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, la directrice, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN